

La musique profane

Moyen-âge

La musique non religieuse est appelée « musique profane ». Ce sont les troubadours (au sud de la Loire) et les trouvères (au nord de la Loire), apparus au XIIIe, qui composent cette musique. Ce sont des poètes - musiciens qui vont de village en village chanter l'amour courtois ou des histoires de chevaliers. Ils s'accompagnent de vielle, de rebec ou de luth. Parfois, ils confient la propagation de leurs œuvres à des ménestrels.



La vielle à archet



le rebec



le luth

Guillaume de Machaut (1300-1377)

Il est le premier trouvère à être reconnu comme compositeur et artiste. Il est aussi le premier à être payé pour ses compositions. Il est l'auteur de la première messe polyphonique à 4 voix la «Messe de Notre-Dame ». Il écrira aussi quelques romans dont une histoire d'amour autobiographique.

Douce dame jolie

Virelai

Douce dame jolie,
Pour dieu ne pensés mie
Que nulle ait signorie
Seur moy fors vous seulement.
Qu'adès sans tricherie
Cherie
Vous ay et humblement
Tous les jours de ma vie
Servie
Sans villain pensement.
Helas! et je mendie
D'esperance et d'aïe;
Dont ma joie est fenie,
Se pité ne vous en prent.

Douce dame jolie.
Pour dieu ne pensés mie
Que nulle ait signorie
Seur moy fors vous seulement.

Mais vo douce maistrie
Maistrie
Mon cuer si durement
Qu'elle le contralie
Et lie
En amour tellement

Qu'il n'a de riens envie
Fors d'estre en vo baillie;
Et se ne li ottrie
Vos cuers nul aligement.

Douce dame jolie.
Pour dieu ne pensés mie
Que nulle ait signorie
Seur moy fors vous seulement.
Et quant ma maladie
Garie
Ne sera nullement
Sans vous, douce anemie,
Qui lie
Estes de mon tourment,
A jointes mains de prie
Vo cuer, puis qu'il m'oublie,
Que temprement m'ocie,
Car trop languï longuement.

Douce dame jolie,
Pour dieu ne pensés mie
Que nulle ait signorie
Seur moy fors vous seulement.

Instruments : Luth et flûte à bec